

RAPPORT DE GESTION

COMPTES CONSOLIDES INRAE 2023

Présenté au Conseil d'Administration du 13 juin 2024

SOMMAIRE

1 – Contexte de consolidation

2 – Périmètre de consolidation

3 – Présentation des entités consolidées

- 3.1 - SA Agri Obtention
- 3.2 - SAS INRAE Transfert
- 3.3 - GIP GEVES
- 3.4 - SAS Château Couhins
- 3.5 - SAS Campus Agro

4 – Méthode de consolidation

5 - Chiffres clés de l'exercice 2023

- 5.1 – Chiffres clés des 6 entités consolidées
- 5.2 – Chiffres clés du bilan
- 5.3 – Chiffres clés du compte de résultat
- 5.4 - Provisions pour risques et charges
- 5.5 – Elements de trésorerie
- 5.6 – Indicateurs de gestion
- 5.7 – Bilan 2023
- 5.8 – Effectifs en ETP 2023

RAPPORT DE GESTION

SUR LES COMPTES CONSOLIDES INRAE 2023

1 – Contexte de consolidation des comptes INRAE 2023

Les dispositions de l'article L 233-16 du code de commerce sont applicables à INRAE car les trois critères d'application fixés par le texte sont atteints par l'établissement entité « mère ».

INRAE est donc tenu de publier des comptes consolidés ainsi qu'un rapport sur la gestion de l'ensemble INRAE.

Les comptes consolidés 2023 ont été établis dans le cadre du marché signé le 22/09/20 pour les exercices 2020 et 2021.

Ce marché est renouvelable deux fois de manière tacite pour une durée d'un an et a été reconduit pour la consolidation des comptes 2022 et 2023, conformément au cahier des clauses particulières.

Les travaux de consolidation des comptes 2023 avec les différents partenaires (filiales, prestataire, collège des commissaires aux comptes) ont été menés entièrement à distance.

1-1 Éléments significatifs du contexte de consolidation 2023 pour INRAE :

- Un budget 2023 marqué par la dynamique impulsée par la loi de programmation de la recherche (LPR) pour la période 2021-2030 notamment via :
 - des mesures salariales importantes en faveur de l'amélioration des rémunérations des personnels, chercheurs et ITA.
 - une campagne de recrutement sur concours en forte hausse permettant la poursuite de la politique engagée en 2021 pour le maintien de l'emploi titulaire, et le financement par subvention pour charges de service public (SCSP) de recrutements supplémentaires d'emplois scientifiques contractuels (doctorants, chaires de professeur junior).
 - la poursuite d'actions portées dans son contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2022-2026, notamment en faveur de la responsabilité sociétale de l'institut, de ses dispositifs expérimentaux, des projets de pré-maturation et d'actions conjointes avec d'autres EPST sur des grands enjeux sociétaux.
 - une hausse sensible des ressources propres contractuelles (France 2030 en particulier).

- L'exercice 2023 a également été marqué par :
 - la prise en compte des nouvelles mesures salariales annoncées en juin 2023 par le gouvernement (hausse de 1,5% du point d'indice, prime pouvoir d'achat, revalorisation des grilles de catégorie B et C et hausse du remboursement transport à 75%).
 - les conséquences de l'inflation particulièrement sensible dans le domaine de l'énergie.
 - la mise en oeuvre d'un protocole transactionnel clôturant le contentieux lié au domaine du Magneraud.
 - l'engagement de l'établissement à mettre en place un cercle vertueux de réduction des consommations énergétiques, via la mise en oeuvre d'actions concrètes et rapides afin de réduire l'empreinte environnementale de l'Institut, conformément à sa politique RSE.
- Enfin INRAE a connu une cyberattaque fin décembre qui a perturbé la fin de gestion, en particulier les derniers paiements fournisseurs de l'exercice.
- Un résultat budgétaire positif de + 5,6 M€ contre -24,3 M€ à fin 2022 et un résultat comptable négatif de -35,9 M€ contre -23,9 M€ fin 2022, qui s'expliquent notamment par les éléments ponctuels suivants :
 - L'impact de la cyberattaque sur les écritures budgétaires de fin d'année, en particulier les derniers paiements fournisseurs de fin décembre (hausse d'environ 10 ME des charges à payer et dettes fournisseurs).
 - Le financement des nouvelles mesures salariales annoncées en juin par le gouvernement (hausse de 1,5% du point d'indice, prime pouvoir d'achat, revalorisation des grilles de catégorie B et C et hausse du remboursement transport à 75%) à hauteur de 5,1 M€.
 - Le protocole transactionnel clôturant le contentieux lié au domaine du Magneraud pour un montant de 3.2 M€.
- Par rapport à l'exécution 2022, les recettes perçues sont en hausse de +6,3%, et les dépenses exécutées (en CP) de +3,4% :
 - Nette hausse des dépenses de fonctionnement et d'investissement non programmé par rapport à 2022, en AE et CP, de respectivement +20,4 et +23,6 M€.
 - Impact majeur de l'inflation sur les activités de l'établissement, en particulier sur les pratiques de recherche très consommatrices en énergie.
En effet, INRAE est caractérisé par une consommation de fluides importante du fait, non seulement de son emprise immobilière (1 million de m² bâtis), mais surtout de l'ampleur et des caractéristiques de ses dispositifs expérimentaux, notamment dans le domaine végétal où les fluides pouvaient représenter jusqu'à 70% des coûts avant la crise en cours (ex : serres et chambres climatiques).
Les économies d'énergie réalisées en 2023 dans le cadre d'un plan de maîtrise énergétique participant au plan sobriété énergétique de l'Etat (environ -20% en 18 mois) ont permis de limiter les surcoûts engendrés par l'inflation en 2023 par rapport à 2021 mais ces surcoûts restent massifs : +14,5 M€ pour les seuls fluides.
 - Réhabilitation et rénovation énergétique des bâtiments :
Dans le cadre de l'appel à projet "Résilience gaz 2", lancé en octobre 2022, INRAE bénéficie d'un financement de 4,4 M€ alloués par l'État pour la réalisation de 28

projets portant essentiellement sur le remplacement d'énergie pour le chauffage, la rénovation thermique et l'optimisation de l'éclairage.

Grâce aux économies d'énergie très importantes constatées dans le cadre du plan de sobriété énergétique d'INRAE, l'établissement a pu redéployer en gestion 2023 un montant complémentaire de 4,4 M€ pour financer d'autres projets à fort impact énergétique qui n'avaient pas été retenus.

Au total, l'institut s'est ainsi engagé sur 76 nouveaux projets, pour un total de près de 9 M€ en AE et en CP.

En gestion 2023, l'exécution s'élève à 3,4 M€ en AE et 1,6 M€ en CP.

- La masse salariale limitative exécutée s'établit à 730, M€ en 2023, soit un taux d'exécution de 99,5 % par rapport au budget voté en BR1 (733,4 M€) et une augmentation de +23,2 M€ par rapport à 2022 (706,8 M€), sous l'effet principalement de la hausse du point d'indice à partir du 1/0722, de la mise en oeuvre des revalorisations indiciaires et indemnitaires prévues dans le cadre de la LPR et des nouvelles mesures sur les salaires dans la fonction publique annoncées en juin 2023 par le gouvernement (dites mesures Guérini).
La prévision d'emplois initiale à 8 498 ETPT a été respectée et s'établit en exécution à 8 464,1 ETPT.
Le schéma d'emplois est de + 92 ETP
Le plafond des effectifs sous plafond a été respecté et s'établit à 8 481,5 ETPT.

1-2 Eléments significatifs du contexte de consolidation 2023 pour les entités consolidées :

- SAS INRAE TRANSFERT : nouvelle convention cadre signée le 16/06/23 à l'issue de la précédente convention, qui se terminait au 31/12/20, et avait été prolongée par avenants successifs jusqu'au 31/12/21 et 31/12/22.
- SAS Château Couhins :
INRAE a effectué en 2021 une avance en compte courant de 500 000 € à rembourser sur 8 ans, conformément à la convention d'avance du 26/03/21.
L'ensemble du vignoble de la SAS CHATEAU COUHINS est exploité en agriculture biologique (33.11ha de vignes) depuis la récolte 2022 (1^{ère} année de certification).
Les ventes ont bien progressé dans l'exercice, retrouvant quasiment leur montant antérieur à la crise.
- SAS Campus Agro :
 - Cette entité est intégrée depuis 2020 dans le périmètre de consolidation des comptes au vu de l'enjeu immobilier et financier du projet d'aménagement du campus de Saclay.
 - La réception des travaux a eu lieu le 13/04/22, avec une mise en service progressive du campus pour la rentrée universitaire en septembre 2022.
 - Une avance sur loyers de 21,6 M€ a été versée par INRAE, conformément à l'article 27.3 de l'avenant N°1 à la convention tripartite signé le 25 octobre 2022 par INRAE, AgroParisTech et

Campus Agro, par compensation avec le remboursement de l'avance en compte courant de même montant et des intérêts dus à INRAE.

- Une reprise partielle de cette avance sur loyers a été effectuée à hauteur des premiers loyers 2022 et 2023 dus par INRAE (450 K€), et se poursuivra les années suivantes jusqu'à la reprise totale de l'avance.
- Le 15/10/21, la société Eiffage Grands Projets a assigné la SAS Campus Agro devant le Tribunal de commerce d'Evry pour irrégularité dans sa décision de rejeter l'offre du Groupement dont Eiffage était mandataire. La société Eiffage considère qu'elle avait une « chance réelle et sérieuse » de se voir déclarer attributaire du marché et que son éviction au stade de la remise des offres finales a généré un préjudice évalué à 36 M€ pour le groupement. Au regard de la procédure menée et de l'appréciation de ses conseils, Campus Agro a considéré la demande d'Eiffage non fondée et n'a pas constitué de provision au 31/12/21 et au 31/12/22. Or, par jugement du 29/04/24 en premier ressort, le Tribunal de commerce d'Evry a condamné la SAS Campus Agro à verser la somme de 1,9 M€ à la société Eiffage. Par prudence, une provision pour risque de 2 M€ a été constituée dans les comptes de la SAS Campus Agro au 31/12/23, sans préjuger de l'issue de la procédure. La SAS Campus Agro a décidé de faire appel et utilisera toutes les voies de recours à sa disposition. Ce litige n'est pas de nature à remettre en cause la continuité de l'exploitation.

2– Périmètre de consolidation des comptes INRAE 2023

Entités	Nature Juridique	SIRET	Adresse	2022			2023		
				Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
INRAE	Etablissement Public	180 070 039 01803	147 rue de l'Université 75007 Paris	100%	100%	Entité consolidant	100%	100%	Entité consolidante
INRA Transfert	Société par actions simplifiée	433 960 762 00030	28 rue du Docteur Finlay 75 015 Paris	100%	100%	Intégration globale	100%	100%	Intégration globale
Agri Obtentions	Société Anonyme	328 591 847 00020	Chemin de la Petite Minières 78 280 Guyancourt	99,99%	99,99%	Intégration globale	99,99%	99,99%	Intégration globale
GEVES	Groupement d'intérêt public	180 089 286 00041	25 rue Georges Morel 49 070 Beaucouze	60,00%	60,00%	Intégration globale	60,00%	60,00%	Intégration globale
Château Couhin	Société par actions simplifiée	838 842 896 00014	Chemin de la Gavette 33140 Villenave d'Ornon	100,00%	100,00%	Intégration globale	100,00%	100,00%	Intégration globale
Campus Agro	Société par actions simplifiée	802 671 420 00023	22 Place de l'agronomie - CS 20040- 91123 Palaiseau Cedex.	37,00%	37,00%	Intégration proportionnelle	37,00%	37,00%	Intégration proportionnelle

3 – Présentation des entités consolidées

3-1 Présentation de la SA Agri Obtentions

Agri Obtentions est une société dont le cœur de métier est l'innovation variétale autour de laquelle sont définies des stratégies de développement, telles que l'intégration aval des productions végétales dans les filières, l'émergence de nouvelles filières, la promotion des nouveaux itinéraires

techniques pour des variétés adaptées à des nouveaux systèmes de cultures répondant aux exigences d'une agriculture durable.

Trois métiers sont développés par la société en étroite synergie :

- La recherche et le développement (R&D) portant sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de sélection de variétés innovantes tournées vers les besoins des marchés et de leurs évolutions.
- La valorisation économique d'un portefeuille de variétés végétales composé principalement de variétés sélectionnées par INRAE, en partenariat avec Agri Obtentions et des obtenteurs privés.
- La multiplication, la fabrication et la vente de semences et plants nécessaires aux besoins de ses clients, qui sont des fonctions vitales d'accompagnement des deux précédents métiers.

Ces missions renouvelées prennent en compte à la fois les orientations d'INRAE, les évolutions de l'agriculture française et européenne et celles des filières agro industrielles, qui intègrent de plus en plus dans leurs stratégies les exigences nouvelles des citoyens et des consommateurs en matière de qualité, de sécurité des aliments et de protection de l'environnement.

3-2 Présentation de la SAS INRAE Transfert

INRAE Transfert est une société d'ingénierie de projets et de transferts technologiques pour l'innovation en alimentation, en agriculture, et en environnement.

Dans son rôle de lien entre la recherche et la société, elle accomplit 5 grandes missions :

- Transférer les résultats de la recherche aux entreprises en valorisant et gérant le portefeuille de technologies d'INRAE via des accords d'exploitation avec des industriels.
- Promouvoir la création d'entreprises innovantes en accompagnant leur développement.
- Accompagner le montage, la négociation et la gestion de projets de recherche collaborative européens ou nationaux grâce à son expertise en ingénierie de projets de management.
- Monter, animer et gérer de grands programmes de recherche et développement.
- Mettre à disposition des ressources auprès du secteur des écotechnologies en créant une interface perméable entre les laboratoires de recherche publics et le monde économique.

3-3 Présentation du GIP GEVES

Le GEVES (Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences) est un groupement d'intérêt public, organisme officiel unique en France assurant l'expertise sur les nouvelles variétés végétales et l'analyse de la qualité des semences. Il est constitué par INRAE, le Ministère en charge de l'Agriculture et le Groupement national interprofessionnel des semences (GNIS).

Le GEVES a pour mission officielle de mener les études nécessaires à :

- L'inscription des variétés végétales nouvelles au catalogue officiel (ou homologation).
- La protection juridique du droit des obtenteurs.
- La certification des semences avant leur commercialisation, dans le cas des espèces soumises à une certification réglementaire.

Pour accomplir ses missions, le GEVES conduit des activités de :

- Description des variétés et évaluation du progrès génétique.
- Appréciation de la qualité des semences.
- Recherche méthodologique.
- Gestion de ressources génétiques.
- Formations.
- Coopération internationale.
- Animation du réseau national des laboratoires semenciers.
- Organisation d'essais de comparaison inter-laboratoires.

De plus, le GEVES offre des prestations dans ses domaines de compétences.

3-4 Présentation de la SAS Château Couhins

Château Couhins est une société par actions simplifiée, créée le 1/04/18, dont INRAE est l'associé unique avec des apports en nature (stocks, matériels) d'un montant de 3,1 M€, soit 100 % du capital.

La filiale a pour missions :

- de produire et de distribuer des vins de qualité dans l'environnement emblématique des crus classés de Graves et de l'AOC Pessac-Léognan.
- de contribuer à l'innovation viticole et vinicole.
- d'assurer une activité de démonstrateur viti-vinicole des travaux de recherche d'INRAE et de servir de « vitrine » dans les relations avec les professionnels, les clients et le grand public

Elle est située sur le domaine de Château Couhins.

Elle opère dans une situation économique concurrentielle, sur la base d'un cahier des charges établi avec INRAE pour une viticulture durable, économe en pesticides et basée sur les principes de l'agro-écologie.

Elle peut intervenir en France ou à l'étranger sur toutes les activités agricoles, industrielles, commerciales, foncières, de démonstration et toutes les opérations contribuant à la réalisation de son objet social.

3-5 Présentation de la SAS Campus Agro

Société par actions simplifiée, créée en 2014, elle est détenue par Agro Paris Tech (63 %) et INRAE (37 %), qui exercent un contrôle conjoint sur cette entité.

Elle a pour objet de faire construire les actifs immobiliers devant être utilisés par Agro Paris Tech et INRAE dans le cadre de l'opération d'intérêt national d'aménagement du plateau de Saclay (création d'un campus d'enseignement supérieur et de collaboration scientifique et académique).

Elle est responsable de la maîtrise d'ouvrage du projet, tant dans la phase de conception et de réalisation que dans la période d'exploitation courante du nouveau campus (entretien et mise à disposition des locaux moyennant un loyer à régler par INRAE et Agro Paris Tech) pour une durée totale de 30 ans.

La réception des travaux a eu lieu le 13/04/22 et le campus a été progressivement mis en service pour la rentrée universitaire de septembre 2022.

4 – Méthode de consolidation des comptes INRAE 2023

Deux méthodes de consolidation sont utilisées selon le type de contrôle exercé par INRAE :

4-1 Intégration globale pour les quatre entités sur lesquelles INRAE exerce un contrôle exclusif (SA Agri Obtentions, SAS INRAE Transfert, GIP GEVES, SAS Château Couhins).

Cette méthode consiste à :

- Intégrer dans les comptes d'INRAE les éléments des comptes des entités consolidées (après retraitements éventuels).
- Présenter distinctement au passif du bilan, sur la ligne « intérêts minoritaires », la part des tiers dans les capitaux propres des filiales en dehors des capitaux propres revenant à l'ensemble INRAE.

4-2 Intégration proportionnelle pour la SAS Campus Agro sur laquelle INRAE exerce un contrôle conjoint avec le partenaire Agro Paris Tech.

Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes d'INRAE les éléments des comptes des entités consolidés selon le pourcentage de détention (après retraitements éventuels).

4-3 Les retraitements effectués :

- Les retraitements d'homogénéisation

Les comptes individuels des entités intégrées dans le périmètre de consolidation font l'objet de retraitements d'homogénéité afin de respecter les mêmes règles et méthodes comptables au sein de l'ensemble INRAE.

- Les retraitements de consolidation pour éliminer :
 - Toutes les transactions réciproques significatives.
 - Les actifs et passifs réciproques significatifs.
 - Les résultats internes à l'ensemble (dividendes, plus-values, ...).

5 – Chiffres clés de l'exercice 2023

5-1 Chiffres clés des 6 entités consolidées

En milliers d'euros	2022						2023							
	GEVES	IT	AO	Couhins	Campus Agro QP 37 %	INRAE	CONSO	GEVES	IT	AO	Couhins	Campus Agro QP 37 %	INRAE	CONSO
RÉSULTAT NET*	-1 459	-499	1 236	48	-183	-23 935	-24 590	-2 253	-636	1 094	89	-740	-35 978	-38 312
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 301	-396	2 073	264	722	29 303	36 461	703	-495	1 187	290	1 259	18 717	21 674
FONDS DE ROULEMENT	11 096	775	15 815	2 765	-32 135	180 217	178 609	8 272	68	16 024	2 902	-30 898	179 487	176 378
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-343	-2 457	10 487	2 500	-39 095	-57 420	-86 346	-541	-13 682	8 255	2 656	-37 300	-76 927	-116 917
TRÉSORERIE	11 439	3 232	5 328	265	6 960	237 637	264 861	8 813	13 750	7 769	246	6 402	256 315	293 295

* Le résultat net des filiales concerne celui des comptes sociaux

5-2 Chiffres clés du bilan

En milliers d'euros	2022		2023	
	Comptes consolidés	Part INRAE	Comptes consolidés	Part INRAE
Capitaux propres de l'ensemble	856 917	90%	845 294	90%
Actif immobilisé	789 147	86%	782 155	85%
Intérêts minoritaires	16 557	0%	15 580	0%
Disponibilités	251 796	94%	282 385	91%
Valeurs mobilières de placement (VMP)	13 065	0%	11 008	0%
Dettes	445 844	84%	521 284	84%
<i>Dont emprunts et dettes financières</i>	2 651	23%	2 412	15%
Créances	339 756	89%	384 240	91%
Provisions pour risques et charges	92 065	99%	95 345	98%

5-3 Chiffres clés du compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	2022			2023		
	Comptes consolidés	Chiffres INRAE	Part INRAE	Comptes consolidés	Chiffres INRAE	Part INRAE
Résultat d'exploitation	-26 095	-24 500	94%	-40 141	-35 813	89%
Résultat financier	348	565	162%	399	-165	-41%
Résultat avant impôt	-24 467	-23 935	98%	-38 394	-35 978	94%
Résultat net consolidé	-24 590	-23 935	97%	-38 312	-35 978	94%
Intérêts minoritaires	- 517	0	0%	- 770	0	0%
Résultat net part de l'ensemble	-24 072	-23 935	99%	-37 542	-35 978	96%

5-4 Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	2022		2023	
	Comptes consolidés	Part INRAE	Comptes Consolidés	Part INRAE
	TOTAL	%	TOTAL	%
Provision pour CET	87 688	100%	91 594	100%
Provisions pour pensions et retraites	564	0%	648	0%
Provisions pour remise en état	1 521	100%	1 521	100%
Autres provisions pour charges	0	0%	0	0%
Total Provisions pour charges	89 773	99%	93 763	99%
Provisions pour litiges	2 224	99%	794	27%
Provisions pour pertes sur contrats	28	100%	15	100%
Autres provisions pour risques	40	0%	774	0%
Total Provisions pour risques	2 292	97%	1 583	0%
Total Provisions pour risques et charges	92 065	99%	95 346	0%

Engagements de retraite :

- Seules les entités INRAE Transfert et Agri Obtentions sont concernées.
- Ces entités ne comptabilisent pas, dans leurs comptes annuels, le montant de leurs engagements en matière de départ en retraite et avantages assimilés.
- Un retraitement est opéré dans les comptes consolidés pour tenir compte de cet engagement.

5-5 Eléments de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	2022			2023		
	Comptes consolidés	Chiffres INRAE	Part INRAE	Comptes consolidés	Chiffres INRAE	Part INRAE
VARIATION DE TRESORERIE	-15 298	-13 678	89%	28 433	18 776	66%
Trésorerie à l'ouverture	280 158	251 315	90%	264 861	237 637	90%
Trésorerie à la clôture	264 861	237 637	90%	293 295	256 413	87%

5-6 Indicateurs de gestion

En milliers d'euros	2022			2023		
	Comptes consolidés	Chiffres INRAE	Part INRAE	Comptes consolidés	Chiffres INRAE	Part INRAE
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-85 818	-57 420	67%	-116 917	-76 927	66%
FONDS DE ROULEMENT	179 043	180 217	101%	176 378	179 389	102%
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	36 461	29 303	80%	21 674	18 717	86%

5-7 Bilan 2023

En milliers d'euros	Comptes individuels INRAE	Comptes consolidés INRAE	Impact consolidation	INRAE Transfert	GEVES	AO	COUHINS	CAMPUS AGRO	Intragroupes	Retraitements
Immobilisations incorporelles (dont écarts d'acquisition)	5 199	6 948	1 749	79	1 183	154	8	-	-	325
Immobilisations corporelles	656 225	770 929	114 704	173	29 923	4 828	775	79 005	-	-
Immobilisations financières	12 369	4 278	8 091	2 147	107	165	-	-	500	10 010
Actif immobilisé	673 793	782 155	108 362	2 399	31 213	5 147	783	79 005	500	9 685
Stocks et en-cours	9 781	17 715	7 934	-	530	3 714	3 690	-	-	-
Clients et comptes rattachés	15 143	14 582	561	6 052	15 437	8 529	304	-	30 883	-
Autres créances et comptes de régularisation	350 087	369 658	19 571	1 562	3 618	6 548	134	7 601	-	108
Valeurs mobilières de placement	-	11 008	11 008	-	7 008	4 000	-	-	-	-
Disponibilités	256 413	282 385	25 972	13 750	1 805	3 769	246	6 402	-	-
Actif circulant	631 424	695 348	63 924	21 364	28 398	26 560	4 374	14 003	30 883	108
Total Actif	1 305 217	1 477 503	172 286	23 763	59 611	31 707	5 157	93 008	31 383	9 577
Capital	-	-	-	1 920	-	4 579	3 109	11	-	9 619
Financements de l'actif par l'Etat	99 697	99 697	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements des actifs par des tiers	143 792	143 792	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	53 447	53 447	-	6 021	-	28	50 000	-	2 602
Réserves consolidées	552 051	585 900	33 849	494	30 572	15 216	93	1 900	-	9 638
Résultat de l'exercice	-	35 978	37 542	1 564	2 253	1 094	89	740	-	882
Provision réglementées	-	-	-	-	4 601	211	-	-	-	4 812
Capitaux propres de l'ensemble INRAE	759 562	845 294	85 732	790	38 941	21 100	3 319	47 371	-	25 789
Intérêts minoritaires	-	15 580	15 580	-	-	-	-	-	-	15 580
Provisions pour risques et charges	93 349	95 345	1 996	-	544	71	-	736	-	645
Emprunts et dettes financières	369	2 412	2 043	1 677	-	-	366	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	36 112	38 222	2 110	7 386	14 784	7 113	323	3 325	30 821	-
Autres dettes et comptes de régularisation	415 825	480 650	64 825	13 910	5 342	3 423	1 149	41 576	562	13
Total Dettes	452 306	521 284	68 978	22 973	20 126	10 536	1 838	44 901	31 383	13
Total Passif	1 305 217	1 477 503	172 286	23 763	59 611	31 707	5 157	93 008	31 383	9 577

5-8 Effectifs en ETPT 2023

Effectifs au 31/12/2023	Ensemble	INRAE	% INRAE
Cadres	5 336	5 188	97%
Agents de maîtrise et techniciens	2 521	2 521	100%
Employés et ouvriers	589	307	52%
Emplois de non titulaires	2 581	2 581	100%
Total	11 027	10 597	96%